

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 25 novembre 2022, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 18 novembre 2022****Président de séance : M. André BRIVADIS**
Maire,**Nombre de conseillers**

- en exercice : 13
 - présents : 12
 - votants : 13
 - absents : 0

Liste des membres : M. BRIVADIS André, Maire, M GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, M BLANCHEFORT Fabien, Mme SAVINEL Armelle, Adjoint, M. PHILBEE Paul, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M PHILIPON Pierre, M. VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M. SPECEL Gérard.

Procuration :

M. WENGER Stéphane a donné procuration à M. BRIVADIS André

Secrétaire de séance : M. VIALANEIX Bernard**2022 – 89 Tarifs de location de la salle d'animation**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal fixe ainsi qu'il suit les tarifs de location de la salle d'animation à compter du 1er janvier 2023 :

Locataires	Moins de 6 heures	1 jour en semaine (8h à 8h le lendemain)	1 jour supplémentaire (en semaine)	1 week-end vendredi fin de journée au lundi début de matinée
Associations de la commune	Gratuite	Gratuite	Gratuite	Gratuite
Associations hors commune	40,00 €	100,00 €	80,00 €	200,00 €
Particuliers de la commune	40,00 €	100,00 €	80,00 €	200,00 €
Particuliers hors commune	40,00 €	100,00 €	80,00 €	200,00 €

Les temps d'aménagement et de dégagement de la salle est compris dans la durée de location.

Un état des lieux sera fait avant et après l'utilisation de la salle.

Un chèque caution de 50 € sera demandé pour le ménage.

Le Maire
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance